

Réf: Dossier 173710

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AVICOLE MADONHON D'ALEPE » en abrégé « SAMAL »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan, commune d'Abobo,  
lot 3381, ilot 344C, quartier Houphouet Boigny., Lot  
3381, Ilot 344 C

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/11/2022 reçus par Me José-phillipe Orega, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AVICOLE MADONHON

D'ALEPE » en abrégé « SAMAL »

Objet : -La production et la commercialisation de poussins d'un jour et de diverses volailles ;

-La commercialisation d'œufs de consommation et d'intrants avicoles ;

-Le négoce de matières premières agricoles et de toutes autres activités associées à l'élevage.

-La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement.

Et généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, commune d'Abobo, lot 3381, ilot 344C, quartier Houphouet Boigny., Lot 3381,

Ilot 344 C

Dirigeant(s) M VEDE BLEH CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00357 du 12/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02902/GTCA/RC/2023 du 12/01/2023

